

# VILLE PRUDENTE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Label Français « Ville Prudente » récompensé par la Commission européenne**

**Pour son label Ville Prudente qui distingue l'engagement des communes françaises en faveur de la lutte contre l'insécurité routière, l'association Prévention Routière a reçu, le 26 juin à Bruxelles, le prix 2018 de l'excellence en matière de sécurité routière (Excellence in Road Safety Award 2018) dans la catégorie « associations ». Décernée chaque année par la Commission européenne en vertu de sa Charte de la sécurité routière, cette distinction récompense les initiatives innovantes destinées à prévenir les risques routiers.**

Le label Ville Prudente a été lancé en novembre 2017 par l'association Prévention Routière avec pour objectif de valoriser les villes et villages de France les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Cette initiative lui vaut aujourd'hui le prix « Excellence in Road Safety 2018 » qui a été remis par Violeta Bulc, Commissaire européenne aux transports, à Anne Lavaud, déléguée générale de l'association Prévention Routière.

*« La sécurité routière est un objectif commun. Il s'agit aussi d'une responsabilité partagée. Pour que nos routes et nos véhicules soient sûrs et que les usagers soient en sécurité, il faut que les entités nationales et locales, de même que la société civile et l'industrie travaillent en étroite collaboration. Dans le cadre de la Charte européenne de la sécurité routière, nous avons réuni tout un ensemble de bonnes pratiques sur lesquelles nous appuyer. Nous avons besoin des meilleures idées et des initiatives les plus innovantes actuellement en place pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés », a déclaré Violeta Bulc.*

*« Nous sommes fiers de recevoir ce prix moins d'un an seulement après le lancement du label Ville Prudente. L'association Prévention Routière a toujours cherché à encourager les initiatives des collectivités territoriales en matière de sécurité routière. Cette distinction vient s'ajouter à la satisfaction d'avoir reçu des centaines de candidatures de communes, soucieuses de valoriser leurs actions auprès de leurs administrés », a déclaré Anne Lavaud.*

#### **Ville Prudente : 239 candidatures**

Pour sa première édition, le label Ville Prudente a reçu un total de 239 candidatures. La majorité provient de communes de moins de 5000 habitants, un grand tiers de commune de 5000 à 30 000 habitants, alors que quelques grandes villes de plus de 80 000 habitants comme Strasbourg ou Toulouse recherchent également à obtenir le label.

#### **Plus de 130 communes devraient être récompensées en novembre**

A l'issue de l'étude des premiers questionnaires que les communes ont rempli, il apparaît que 130 d'entre elles ont déjà franchi la première étape du processus de labellisation. Il s'agit de communes de moins de 5000 habitants à 45 % tandis que les communes de 5000 à 30000 habitants en voie d'être récompensées représentent 41 %. Le premier questionnaire a permis d'évaluer les mesures de prévention instaurées, les divers aménagements conçus pour prévenir et réduire le risque d'accidents, les actions d'information et de sensibilisation menées et la politique de sécurité routière mise en œuvre pour les véhicules de la commune.

Depuis quelques semaines et ce jusqu'en septembre, les bénévoles des différents départements de l'association Prévention Routière se déplacent dans toutes les communes labellisables pour compléter les informations fournies lors du dépôt de candidature. Le compte-rendu de la visite de terrain permettra au jury national d'apprécier l'ensemble de la candidature et de déterminer le niveau de labellisation, de 1 à 5 cœurs, auquel la commune peut prétendre.

Aux communes dont la politique de prévention routière ne satisfait pas encore les exigences du label, l'association Prévention Routière met à disposition une boîte à outils consultable en ligne. La plateforme est régulièrement alimentée de fiches pratiques à l'intention des collectivités pour les aider à améliorer leur politique de prévention et sécurité routière. De plus, un outil inédit d'analyse de l'accidentalité routière développé par Values Associates vient compléter ce dispositif.

### **A propos de l'association Prévention Routière et du Label Ville Prudente :**

Association régie par la loi de 1901, l'association Prévention Routière a été créée en 1949 devant la montée de l'hécatombe routière pour « étudier et mettre en œuvre toutes mesures et encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière » (article 1 de ses statuts).

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Afin de donner un nouveau souffle à la relation qu'elle entretient avec les collectivités territoriales, l'association Prévention Routière a décidé de lancer le Label Ville Prudente. L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. L'obtention du label Ville Prudente est symbolisée par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées. Les labels sont remis aux communes lauréates, chaque année, à l'occasion d'une cérémonie officielle.

### **A propos de la charte européenne de la sécurité routière et du prix « Excellence in Road Safety » :**

La charte européenne de la sécurité routière initiée en 2004 sous l'égide de la Commission européenne est la plus importante plateforme de la société civile sur la sécurité routière. Plus de 3 500 structures publiques et privées (sociétés de tous types et de toutes tailles, clubs automobile, associations, écoles et autorités locales) ont adhéré à la charte. Elle invite les membres à s'engager à entreprendre des actions spécifiques mesurables dans leurs domaines de responsabilités. Depuis 2006, le prix annuel de la charte destiné à récompenser l'excellence en matière de sécurité routière a été décerné à de nombreuses organisations qui se sont fait distinguer pour leurs initiatives en matière de sécurité routière.

#### **CONTACT PRESSE**

**Association Prévention Routière**

**Labba Sall**

01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

[l.sall@preventionroutiere.asso.fr](mailto:l.sall@preventionroutiere.asso.fr)

Avec le soutien de :



**Groupama**

la vraie vie s'assure ici

[www.villeprudente.fr](http://www.villeprudente.fr)